

Lettre d'un apprenti... charcutier !

Autor(en): **Georges**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le nouveau conteur vaudois et romand**

Band (Jahr): **81 (1954)**

Heft 12

PDF erstellt am: **21.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-229191>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

**En marge des Fêtes du Rhône
de Marseille
Le Prix Kissling**

Les XVIII^{es} Congrès et Fêtes du Rhône, qui ont connu à Marseille un beau et légitime succès, comportaient notamment divers concours littéraires. M. A. Decollogny, président des Amis du Patois vaudois et membre du jury, nous communique ce qui suit à ce sujet :

Il y avait bien des appelés, il n'y eut qu'un seul élu, et c'était prévu.

Le Prix Kissling, créé en hommage à notre ami Kissling, a été délivré à l'occasion des Fêtes du Rhône, par l'Académie Rhodanienne des Lettres, à M. Constant Dumard - Mercanton, l'excellent patoisan et poète du Planoz, rière Forel, pour son travail « La Petechon ».

Nous sommes heureux de l'en féliciter, en regrettant seulement qu'il n'y ait eu qu'un seul prix.

Le jury a estimé que ce patois était d'une qualité supérieure, d'un vocabulaire riche, que l'idée était bonne et qu'il s'agissait d'un travail inédit.

Le jury a regretté cependant le petit nombre de travaux présentés. Il en attribue l'une des causes au délai un peu court pour la présentation.

Le Comité de l'Association des Amis du Patois, instruit par l'expérience, fera son possible pour publier les conditions encore plus tôt, mais il recommande aux amateurs du Prix de l'année prochaine de songer d'ores et déjà au sujet qu'ils pourraient traiter.

Lettre d'un apprenti... charcutier !

Mes chers parents,

Je me supporte bien et j'apprends beaucoup. J'aide aussi à servir au magasin.

Hier, j'ai haché le foie à la servante au ministre, scié les os à la domestique du régent et puis, la dame d'à côté est venue ; je lui ai coupé ses oreilles de cochon.

Je vous envoie un mètre de mes boudins.
Votre fils Georges.

Pourquoi ? mais pourquoi ?

Un « ministre » disait au syndic :

— Je me demande pourquoi, depuis qu'elle a perdu son mari, Mme Jaques me répond à peine quand je la salue ?...

Alors le syndic :

— Tout simple. Au culte d'ensevelissement, vous avez précisé que le défunt était parti... pour un monde meilleur...

Elle a compris !

(Extrait de Ferme à vendre, le dernier roman de Benjamin Vallotton.)

On éteint facilement un commencement d'incendie, mais si le feu prend de l'ampleur, des rivières ne l'éteindront plus.

Shakespeare, Henri VI.

Un faucheur se loue !

— Quelles références avez-vous ? lui demande le fermier.

— Une condamnation de trois mois pour usage de faux !

**Un autre chez soi :
Le Café Vaudois !**

Tél. 23 63 63

R. Hottinger